



Nouvelle Fleur du Jardin Séraphique



La B. Marie Crescence de Kaufbeuren

DU TIERS-ORDRE REGULIER DE SAINT FRANCOIS

XIII. Mort et glorification



ÉPOUILLÉE de plus en plus de toute attache terrestre, purifiée par la pratique de la plus héroïque mortification, ne vivant plus qu'en Jésus et pour Jésus, la B. Marie-Crescence en était arrivée à désirer la mort, comme le prisonnier désire sa délivrance, comme l'exilé désire son rappel dans la patrie. Ce désir lui faisait endurer un vrai martyre, et seul, l'amour de la croix et la volonté de Dieu pouvaient en contenir l'ardeur et conserver la paix de son cœur.

Le temps était venu où Dieu allait enfin exaucer le vœu de sa fidèle servante. Pendant le carême de l'année 1744 se déclara chez la Bienheureuse une maladie dont les médecins ne pouvaient définir la nature ni la cause. Dès les premiers jours, Crescence prévint les infirmières et son confesseur que l'issue en serait fatale. Elle les avertit cependant que la maladie serait longue, et que la mort ne viendrait que lentement et après des souffrances sans nom. En véritable épouse de Jésus crucifié, elle se réjouissait à la perspective des douleurs qui l'attendaient, et cette joie ne la quitta pas un instant pendant les longues semaines de sa maladie. Tous en étaient dans l'admiration et s'accordaient à dire que la grâce et l'amour de Dieu seuls pouvaient soutenir si longtemps ce corps exténué par la mortification et par la maladie.

Nous aimons à penser que, sur son lit de douleurs, durent s'échapper bien souvent de son cœur les belles paroles de son cantique sur la souffrance. Nos lecteurs nous sauront gré de leur donner en prose la traduction, très pâle mais aussi fidèle que possible, de ce chef-d'œuvre de piété et de poésie :

« Ain
je ne fa
moi : p
« Il m
ne m'en
suis pers
« Que
pense en
seur qui
mais il e
« Je su
il me pli
de fruits
« Ah !
il est vrai
je ne veux
« Je me
c'est trop
Laisse don
« Je ne
main de D
forgeron le
« Que vo
sarment s'é
changera q
« Et si je
pée par l'au
sera trouble
« Il est vi
pense en mo
son ne se fer
Laissez-vo
autrement, p
à la maison,
Ainsi se pl
pluie succède
impose ; taie
« Soyez disp
tranche le fil
après la peine
« C'est donc
soyez-moi clén
peines, Dieu n